

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure ci-après décrites lors de sa séance ordinaire du 13 septembre 2021 à 19h00 au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande.

- **DM-2021- 00036– 414, rue François**

La demande aurait pour effet de rendre réputé conforme une marge de recul latérale de 2,01 mètres en cour latérale droite suite à l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée alors que la marge latérale minimale exigée à la grille des spécifications de la zone H-72 du Règlement de zonage numéro 431 est de 4,50 mètres.

Le tout en référence au plan projet d'implantation réalisé par François Lemay, arpenteur-géomètre, en date du 21 mai 2021, sous le numéro 4715 de ses minutes.

- **DM-2021-00039– 526-542, chemin des Patriotes**

La demande aurait pour effet de rendre réputée conforme une hauteur de 14 mètres pour une nouvelle construction multifamiliale isolée alors que la grille des spécifications de la zone H-39 du Règlement de zonage numéro 431 autorise une hauteur maximale de 10,6 mètres.

De plus, cette demande aurait pour effet de rendre réputé conforme un nombre d'aires de chargement et de déchargement nul pour une résidence de plus de 12 logements au lieu d'une aire de chargement et de déchargement, tel que spécifié par l'article 154 du Règlement de zonage numéro 431.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, le 19 août 2021.

M^e Julie Waite, Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 19 août 2021 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.

Me Julie Waite, greffière